



DANS CE NUMÉRO

- Le mot du Maire
- Le budget de la commune
- Médiathèque et animations à venir
- Point sur les travaux
- C.C.A.S / La BOUTIK
- Rénovation de l'habitat
- Comment améliorer son bien immobilier ?
- Programme des fêtes 2022

URBANISME / DÉPÔT DES AUTORISATIONS

Depuis le 1er janvier 2022: dématérialisation des autorisations d'urbanisme. Un guichet unique rapide, simple et sûr. N'attendez plus et simplifiez vos démarches.

Un projet de construction, d'aménagement ? Une déclaration préalable à effectuer ?

Scannez le QR code, pour de plus amples informations :



LE MOT DU MAIRE

Chères Garlinoises, Chers Garlinois,

Sous l'impulsion de votre conseil municipal pleinement engagé dans la revitalisation du centre-bourg, plusieurs chantiers vont débuter prochainement.

La reconstruction du restaurant du Parc, pour lequel nous avons retenu un restaurateur de qualité, risque de perturber la circulation cet automne. Nous vous prions de nous en excuser et de respecter les consignes qui seront communiquées à cette occasion.

Le permis de construire des nouveaux ateliers municipaux vient d'être déposé. Nous avons réalisé une étude qui porte à la fois sur l'aménagement d'un parking en lieu et place de l'actuel atelier et sur l'embellissement de tout l'espace arrière avec notamment la mise en place d'équipements fitness de plein air.

La rue des Pyrénées aura un revêtement neuf avant la fin juin. Les plantations sur les espaces réservés seront réalisées lorsque la météo sera plus propice. Merci à Virginie Castérot qui, comme pour la place des écoles, en a dessiné la structure et, ce, bénévolement.

Dès le mois de juillet, et comme annoncé dans le précédent bulletin, la poste devient "communale". L'agence postale communale occupera les mêmes locaux et sera ouverte du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 (horaires d'été).

Vous trouverez dans ce numéro un article détaillant les aides mobilisables pour la rénovation de votre logement. Nous vous invitons à vous rapprocher des services compétents qui vous accompagneront dans vos démarches. Il est important aussi que nos façades soient belles et que nos maisons vivent.

Mais l'actualité est ponctuée par l'arrivée de l'été et des vacances. Nous vous souhaitons un bel été, serein et festif.

Votre Maire, *André Lanusse-Cazalé*, et son Conseil municipal.

BUDGET DE LA COMMUNE

Compte administratif 2021

Résultat de clôture section fonctionnement 2021 : **344 382,28 €**

Résultat de clôture section investissement 2021 : **336 096,07 €**

Résultat global de l'exercice : **611 546,43 €**

Budget primitif 2022

Le budget primitif a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal le 4 avril 2022.

Section de fonctionnement : dépenses et recettes votées à l'équilibre à hauteur de 1 302 093 €

Dépenses principales :

- Charges de personnel : 463 400 €
- Autres charges de gestion courante : 393 111 €

Recettes principales :

- Impôts, taxes et impositions directes : 728 502 €
- Dotations : 272 249 €

Section d'investissement : dépenses d'équipement et recettes votées à l'équilibre à 1 210 185 €

Les principaux projets d'investissement sont l'aménagement du restaurant du Parc, l'aménagement et la sécurisation de la rue des Pyrénées, l'acquisition et l'aménagement d'un hangar en vue d'accueillir le futur atelier des services techniques.

Fiscalité:

Pour information :

Taux d'imposition 2021 :

- taxe sur le foncier bâti 28,31 %
- taxe sur le foncier non bâti : 42,16 %

Taux d'imposition 2022 :

- taxe sur le foncier bâti 28,31 %
- taxe sur le foncier non bâti : 42,16 %

En 2022 le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 440 636 €. Il n'y a pas eu d'augmentation des taux communaux.

Budget annexe assainissement :

Résultats clôture 2021 :

Fonctionnement : 114 523,38 € / Investissement : 145 074,36 €

Résultat global 2021 : 259 597,74 €

Dépenses / Recettes fonctionnement 2022 : 198 408,38 €

Dépenses / Recettes investissement 2022 : 306 481,74 €



Retrouvez les comptes rendus des séances du Conseil Municipal en scannant le QR code.

DÉJECTIONS CANINES : MERCI DE RAMASSER LES CROTTES DE CHIEN !

Les crottes de chien sont un véritable problème de santé publique. Saviez-vous qu'un seul gramme de fèces contenait plus de 23 millions de bactéries ? Sans compter que c'est sale, ça sent mauvais et qu'on peut glisser dessus !

Garder nos rues et nos trottoirs propres, c'est non seulement participer à l'image de notre village mais aussi respecter autrui et le travail des agents du service technique qui oeuvrent à la propreté de la commune.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 135€.

MÉDIATHÈQUE

LES ANIMATIONS À VENIR :

Prix des lecteurs Polaroid du 15 mai au 16 septembre

Participez au Prix des lecteurs Polaroid organisé par les éditions In8 en partenariat avec la Bibliothèque Départementale des Pyrénées-Atlantiques. Lisez et votez pour votre livre préféré parmi 6 romans jusqu'au 16 septembre 2022. N'hésitez pas et inscrivez-vous auprès de votre médiathèque !

La proclamation du vainqueur aura lieu le jeudi 29 septembre 2022 au Théâtre Saint Louis à Pau et le vendredi 30 septembre 2022 à l'espace culturel Bixintxo à Briscous, en présence de tous les auteur(e)s sélectionné(e)s.

[Mois de la Résistance] Du 08 au 24 juin : Exposition Refus et résistance à Pau

Salle exposition de la médiathèque Venez découvrir une passionnante exposition sur la résistance à Pau, entre le 19 juin 1940 et le 22 août 1944, Elle a été créée par Patrick VINCENT, bibliothécaire, l'historien Claude LAHARIE et le président de l'Office National des Anciens Combattants, Jean-François VERGEZ. Aimablement prêtée par le réseau des Médiathèques de l'agglomération de Pau.

Bébés Lecteurs par les bibliothécaires

Les bibliothécaires vous proposent des lectures et comptines à partager avec votre tout-petit.

Samedi 02 juillet à 9h30 à la médiathèque

Durée : 30 min / Sur inscription.



INFORMATION :

Fermeture de la médiathèque du 08 au 27 août.



POINT SUR LES TRAVAUX

Rues des Pyrénées :

L'aménagement de la rue des Pyrénées se termine. Le prolongement des travaux entrepris lors de la précédente mandature arrive à son terme. La Mairie a été soucieuse de mettre en oeuvre plusieurs axes, conformément aux souhaits exprimés par les riverains:

- l'axe majeur reste la construction d'une circulation douce et sécurisée aménagée pour que piétons et cyclistes puissent circuler en toute quiétude;
- la deuxième préoccupation de la commune et des riverains réside dans le ralentissement de la vitesse des usagers empruntant cette longue ligne droite pénétrante dans le village;
- enfin, la possibilité pour les riverains de sortir de chez eux en toute sécurité et sans être gênés dans leur manœuvre par des véhicules stationnant sur le bord de la voie.

Ces trois axes ont été respectés, la sécurité restant le sujet principal.

Les travaux de bitumage de la voirie seront effectués très rapidement par le Département, le retard des travaux de revêtement incombant à des difficultés administratives liées à la passation de marché.

Cimetière de Garlin:

En raison de la loi « zéro phyto » qui concerne le traitement des espaces verts des collectivités locales, la Mairie de Garlin a décidé d'anticiper et de traiter les allées du cimetière.

Le Conseil Municipal a décidé de lancer une étude de végétalisation. Une équipe s'est rendue au cimetière de Pau afin de se rendre compte sur place des travaux à entreprendre ainsi que des résultats obtenus (travaux réalisés à Pau il y a déjà deux ans).

Il a donc été fait appel à la société Souffle Vert, spécialiste de la végétalisation des espaces verts communaux par Hydroseeding.

Le procédé consiste à projeter sur un sol préalablement préparé (travaux effectués début mai) un mélange de fertilisant organique, de semences (composées de fétuques écarlates traçantes, fétuque rouges traçantes, fétuque ovine, ray-grass tétraploïde rampantes et micro trèfle), de granulés dispersibles avec rétenteur d'eau et stabilisateur intégré sur une épaisseur d'environ deux cm.

Au terme de 1 à 2 années, le sol se couvre de végétalisation verte rampante et couvrante empêchant la poussée des mauvaises herbes et ne nécessitant qu'une tonte légère deux fois par an. Il est à noter que les travaux de projection des semis débiteront en septembre et ne gêneront en rien l'usage du cimetière.

Projet Voirie 2022

Les travaux retenus pour cette tranche 2022 concernent les voies suivantes:

- Voie de l'Ecole : Traitement enrobé sur une distance d'environ 300 mètres linéaires
- Parking Médiathèque : Traitement enrobé sur une surface de 190 m²
- Entrée de service du Collège : Traitement par béton bitumeux sur 75 m²
- Chemin Labourdatte : Traitement par Grave Emulsion + Bitume Bicouche sur 232 m linéaires
- Chemin de Magnat : Traitement Grave Emulsion sur toute la longueur. Réfection des rives.
- Chemin d'Auguste : Graves non traitées + plus tri couche sur 300m environ

Les travaux non réalisés sur l'exercice 2022 seront reportés en 2023.



Le CCAS tient à adresser dans un premier temps, un grand merci aux généreux donateurs qui ont permis d'envoyer de très nombreux colis en Pologne pour les réfugiés Ukrainiens.

Dans un second temps, sont remerciées chaleureusement toutes les personnes qui ont fait don de leur temps ou de mobilier ainsi que de leur temps afin d'aménager un appartement que la commune a mis à la disposition d'une famille Ukrainienne de 5 personnes. Ils sont sur Garlin depuis le 6 avril .



LA BOUTIK

Afin de pouvoir au mieux gérer La Boutik, celle-ci est passée en association depuis le 1er Janvier 2022.

Une grande partie des bénéfices sera reversée au CCAS pour mener des actions sociales.

Depuis le début de l'année, elle a déjà contribué à des dons de vêtements pour l'Ukraine, un don de 400 € en faveur de la Croix Rouge Internationale et un don de 100 € en espèces à la famille arrivée sur la commune complètement démunie.



RÉNOVATION DE L'HABITAT

COMMENT AMÉLIORER SON BIEN IMMOBILIER ?

La rénovation

Votre logement n'est plus adapté ? Vos factures d'énergie augmentent ? Votre logement se dégrade ? Le confort dans votre logement est essentiel pour votre santé et la valeur de votre patrimoine immobilier.

Malgré le besoin, le coût des travaux et la complexité des demandes de subvention découragent certains propriétaires qui abandonnent leurs projets de rénovation.

En effet, de nombreuses aides existent et il est parfois difficile de s'y retrouver : subventions sous condition de ressources, subventions cumulables ou non cumulables, travaux non éligibles...

Depuis plusieurs années, les collectivités locales et les communautés de communes soutiennent la rénovation des logements par des dispositifs d'aides et d'accompagnement à l'amélioration de l'habitat auprès des propriétaires occupants pour faciliter leurs démarches.

Ces dispositifs peuvent aussi permettre aux propriétaires bailleurs d'investir dans l'immobilier pour créer des logements locatifs conventionnés de qualité et attractifs.

Rénov' en Luys - Pour la rénovation énergétique de votre logement
Tel : 05 59 33 72 34

Depuis le 1er janvier, la Communauté de communes des Luys en Béarn a mis en place un guichet unique pour vous accompagner dans vos projets et démarches de rénovation de l'habitat. Cette plateforme, dénommée Rénov'en Luys, inscrite dans le cadre du dispositif national France Rénov, délivre un service gratuit, neutre et indépendant.

Pour assurer le volet accompagnement technique, la Communauté de communes a fait le choix de mobiliser SOLIHA (Solidaire pour l'Habitat) en tant que prestataire.

Une conseillère dédiée, Aurélie Houssier, a ainsi la charge du territoire des Luys en Béarn. Vos demandes de conseil sont prises en compte sur simple appel au 05 59 33 72 34.

La conseillère vous rappelle sur les créneaux convenus et vous propose un accompagnement gratuit, qui va du simple conseil technique, au conseil personnalisé avec appui pour la mobilisation de financements notamment (Ma Prime Rénov' et Certificats d'économie d'énergie) et jusqu'à l'accompagnement dans le cadre d'une rénovation globale (visite sur le site, analyse des devis, assistance à la mobilisation de financements et bilan de l'opération post-travaux).

Programme d'Intérêt Général « Bien chez soi » - Pour tous vos projets de rénovation
Tel : 05 59 11 40 71
Mail : habitat64@le64.fr
Web : monprojet.anah.gouv.fr

En fonction de vos ressources ou de votre projet, la conseillère SOLIHA pourra vous orienter vers le PIG (Programme d'Intérêt Général) « Bien chez soi ». Ce dispositif du Département des Pyrénées-Atlantiques intervient pour lutter contre la précarité énergétique et contre l'habitat indigne et très dégradé. Il soutient également l'adaptation du logement au handicap et à la perte d'autonomie et favorise le développement d'une offre locative à loyer maîtrisé.

Un chargé d'opération du Département prend le relai et vous accompagne dans un dossier global de rénovation de votre logement et de demande de subventions.

Dans ce cadre les subventions sont nombreuses et optimisées par votre chargé d'opération en fonction de vos ressources et de votre projet. Ainsi, l'Anah intervient entre 35% et 50% du coût des travaux, le Département entre 5% et 10% et la Communauté de communes des Luys en Béarn vous aide à hauteur de 2,5%. Votre projet peut être pris en charge jusqu'à 80% maximum du coût des travaux.

Petites Villes de Demain - Défisiscalisation Denormandie

La Commune de Garlin s'est engagée dans le programme Petites Villes de Demain et travaille avec la Communauté de communes sur l'élaboration d'une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire. Dès sa signature, les investisseurs souhaitant réaliser une opération d'acquisition/rénovation sur la commune peuvent bénéficier du « Denormandie » dans l'ancien. Il s'agit d'une défiscalisation avantageuse sur les revenus immobiliers des logements locatifs à loyer maîtrisés qui seront rénovés. Les conditions d'éligibilités seront prochainement précisées et communiquées en mairie.

PROGRAMME FÊTES DE GARLIN 2022



Vendredi 22 juillet 2022 :

- Marché du terroir (place de la liberté)
- Animation Banda Los Esberits

Samedi 23 juillet 2022 :

- Repas grillades (au parc municipal)
- Journée sportive (basket, pétanque, rugby flag)
- Soirée tapas (parc municipal)
- Animation Banda Los Esberits + groupe espagnol
- Bal (place marcadieu)

Dimanche 24 juillet 2022 :

- Marche + course à pied (arrivée au parc municipal)
- Messe
- Vin d'honneur
- Repas traiteur (parc municipal)
- CASETA EN FOLIE
- Repas moules-frites
- Animation avec 2 groupes musicaux
- Feu d'artifice

Lundi 25 juillet 2022 :

- Animation pour les enfants (clown, ...) place du petit marcadieu
- Course Landaise Formelle : Ganadéria Armagnacaise Cuadrilla G. Labaste

Fête Foraine tout le long des fêtes.

Ventes du teeshirt des fêtes 2022 à partir de fin juin- début juillet.

Dimanche 24 juillet 2022

RUN EN GARLIN

3ème édition

12 KM

→ 9h : Marche chrono
→ 9h30 : Course
Course enfants → 9h15

Repas d'après course

Renseignements :
Damien Brethes
05 59 11 12 53
Alexandre Boulet
05 59 33 42 15

Inscription sur :
www.runn.fr

 **Douches à proximité**